

# Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels

## Outils d'accueil et d'interprétation



### 2.1.3 - Des fauteuils sur l'eau

#### Landes et tourbières de Lan Bern

*mise à jour: 18/01/2013*

**Le réaménagement du sentier des landes et tourbières de LanBern a commencé par un test : la visite en fauteuil roulant de la réserve naturelle pour voir concrètement les travaux à réaliser.**

L'association de mise en valeur (AMV) du site a obtenu des conseils utiles auprès du responsable du Pays touristique Guerlédan Argoat et du représentant régional de l'APF\* pour permettre une visite en autonomie du début à la fin.

Deux années se sont écoulées entre la rédaction du dossier et les travaux qui débutent à peine, le plus long étant de trouver les financements nécessaires. Toutes les entreprises qui réalisent ce chantier sont de la région.

Bientôt, les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant pourront non seulement emprunter le sentier, mais également s'avancer sur un ponton construit à fleur d'eau d'où on aperçoit les larves de libellules et les tritons qui évoluent dans la mare oligotrophe de la réserve naturelle. Un seul regret : une butte haute de 6 mètres qui permettait aux PMR\* d'avoir une vue d'ensemble du site, n'a pas pu être aménagée pour l'accès aux fauteuils.

Un choix a été fait par le gestionnaire de ne pas faire d'aménagement pour les personnes en situation de handicap visuel. Une borne auditive aurait dû être installée pour répondre aux critères du label, ce que le gestionnaire s'est refusé à faire pour des raisons de coût (pour amener l'électricité sur place notamment), et de réelle nécessité (les personnes venant forcément accompagnées).

**Site :** Landes et tourbières de Lan Bern

**Statut du site :** espace remarquable de Bretagne – réserve naturelle régionale

**Type de réalisation :** aménagement d'un sentier de 1km pour les quatre familles de handicaps

**Contact :** Yvon Mehaute, Président, Mélanie Ulliac, 02 96 29 32 59, [a.m.v@free.fr](mailto:a.m.v@free.fr).

**Partenaires :** Le Pays touristique Guerlédan Argoat (suivi des demandes de subvention), office du tourisme, Conseil Général, Communauté de Communes, mécénat (Fondation Orange) conseil régional.

**Coût :** 25 000 €

**Calendrier :** 3 ans

**Date d'ouverture au public : 2012**

**Label (handicaps moteur, auditif, mental)**

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'ATEN